Une image contenant oiseau, symbole, dessin, Emblème

Description générée automatiquement

**Itinéraire du parcours N°1 : 8 km 500**

**Balisage de couleur bleue**

Départ du parvis de l’église **Saint Rémi de Ponchon.**

Descendre les escaliers et prendre à droite rue du Pont Delettre.

Prendre la 1ère à gauche, rue du Pont Courtin ou Morel Cyr, puis à droite chemin du Pont Courtin, ensuite à gauche chemin du champ Mulot jusqu'à la route départementale 125. Traverser et prendre en face la rue du Moulin de Pierre jusqu’à la D 1001.

Prendre le passage piéton en face de la station-service de lavage, et descendre à droite jusqu’à la dernière maison, prendre à gauche le chemin de terre, **début du chemin 40 dit de la Planquette jusqu’à Tillard**.

Aller jusqu'à la route goudronnée du hameau de Framicourt et tourner à gauche, ensuite prendre à droite.

En arrivant à Tillard, prendre à droite route de l’ancien chemin de Paris jusqu'à l’église Saint Blaise.

**Avant de descendre en remontant la rue à gauche**, **une place avec un joli lavoir, un panneau signalétique indique les différents points d’intérêts du village.**

Puis prendre la route goudronnée à droite (Tillard-Blainville).

A la première maison (ancien moulin) prendre le chemin à gauche n°12 dit des Champarts.

En arrivant à Houssoye, prendre la route qui descend dans le hameau, et à la sortie de Houssoye, prendre le chemin vicinal n°2 (Hodenc-l’Évêque–Ponchon).

Ensuite prendre le chemin à gauche n°19 dit des Marsoulet jusqu'à la rue des Beurrons.

**Un raccourci est possible à droite, sans signalétique.**

Prendre à droite jusqu'à la D1001, traverser au passage piétons et prendre en face rue des Petits Près. Prendre tout de suite à droite le chemin de terre n° 25 des Prés entre 2 mares.

A la sortie du chemin, allez tout droit au calvaire et prendre à gauche sur la rue du Pont Delettre ensuite tout droit jusqu'à l’église.

Un verre de l’amitié vous attendant sur le Parvis de l’Église, (repli à la salle des fêtes en cas de pluie).

**RANDONNÉE INAUGURALE 11 JUIN 2023**

**PARCOURS N°1**

**(Balisage de couleur bleue)**

**Une image contenant carte, texte, atlas

Description générée automatiquement**